



## Réforme du collège – Communiqué du SNIA-IPR

A l'heure d'une actualité douloureuse où chacun, parents comme enseignants, s'interroge sur le succès de la propagande et du prêt-à-penser auprès des jeunes. Le système éducatif, à la croisée des chemins, échoue à intégrer les plus défavorisés.

Le Ministère qui a pris la mesure du problème, a entrepris de refonder l'Ecole ; mais des voix discordantes s'élèvent contre une réforme très souhaitable, même si la mise en œuvre, accepte des déclinaisons.

Les grands principes sont clairs : lutter contre l'échec scolaire, accompagner les élèves en difficulté, rendre l'évaluation plus positive, travailler différemment et de manière plus collaborative. Cette réforme ambitieuse suppose des ajustements dans les programmes, synchronisés avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et des changements dans la pédagogie. Sa mise en œuvre se fera par ajustements. Contrairement à d'autres syndicats, le SNIA-IPR -majoritaire chez les inspecteurs du second degré- fidèle à sa ligne réformatrice au sein de l'UNSA, s'engage aux côtés des chefs d'établissements et des enseignants pour la réussite de cette réforme.

Nous y apportons notre expertise pédagogique pour aider à la mettre en œuvre, sans attendre qu'elle ne s'enlise dans des débats idéologiques mouvants.

Les questions cruciales de notre société persisteront encore mais nous pensons qu'elle contribuera à faire de nos élèves, des jeunes mieux accompagnés, moins amers, plus engagés dans la construction de savoirs initiateurs d'une citoyenneté responsable. Loin du déclinisme, de la pensée sommaire et de la polémique qui se répandent dans les médias, cette réforme présente avant tout l'avantage de prendre en considération tous les enfants de France, pour développer toutes leurs potentialités.

Roger Keime  
Secrétaire général SNIA IPR UNSA  
Le 18 janvier 2016